

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 4 (1974)

Heft: 9

Rubrik: Le courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PARC HOTEL DES SALINES BEX-LES-BAINS/Suisse

Direction: M. RIBA tél. (025) 5 24 53



Rhumatismes - Varices
Affections chroniques des voies respiratoires
Convalescence - Repos
Parc exotique de 200 000 m² - Belles promenades.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS VAUD DÉPARTEMENT CULTUREL

L'activité des

Clubs des Aînés Migros

reprendra le 3 septembre 1974

Vous tous, dames, demoiselles, messieurs, qui êtes âgés de 50 à 99 ans... et au-delà, joignez-vous à nous pour passer des après-midi ou des soirées enrichissantes — on apprend à tout âge — animées par des conférences, des séances de diapositives ou de films culturels et créatifs, des jeux de société, des promenades, des courses, des concours, etc.

L'ambiance y est du tonnerre; la gaieté et la cordialité sont de rigueur.

Nouveau! L'Ecole-Club de Lausanne organise des cours spéciaux pour aînés à des conditions exceptionnelles dans les disciplines suivantes:

anglais — cuisine diététique — modelage — bricolage
jeux — yoga — gymnastique — etc.

En cas d'inscriptions suffisantes, de tels cours pourront également être organisés à Vevey et à Yverdon.

RENSEIGNEZ-VOUS ET INSCRIVEZ-VOUS

aux adresses ci-dessous:

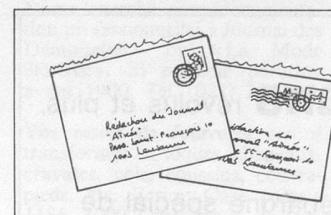
Lausanne 1^{re} séance mardi 3 septembre 1974 à 15 h., au Café Vaudois, entrée par le Valentin.
Renseignements et inscriptions à l'Ecole-Club, rue Neuve 3, tél. 20 26 31.

Vevey 1^{re} séance mardi 3 septembre 1974 à 20 h. 30, à l'Hôtel Touring, place de la Gare.
Renseignements et inscriptions à l'Ecole-Club, rue de Lausanne 15, bâtiment du MM, tél. 51 91 25.

Yverdon 1^{re} séance jeudi 5 septembre 1974 à 20 h. 30, au Café du Commerce.
Renseignements et inscriptions à l'Ecole-Club, Haldimand 23, tél. 21 64 28.

Morges 1^{re} séance jeudi 12 septembre 1974 à 20 h. 30, au Café du Cheval-Blanc.
Renseignements et inscriptions au Marché Migros ou à l'Ecole-Club de Lausanne, rue Neuve 3, tél. 20 26 31.

VENEZ NOMBREUX,
PLUS ON SERA
PLUS CE SERA BEAU!



LE COURRIER DES LECTEURS

Soyons précis

Mme Alice Christen, à Bâle (lectrice de 80 ans), nous communique gentiment une erreur de traduction commise dans le n° 6 d'"Aînés"* 1974, où il est écrit sous le titre « Une vieille coquette change de nom », que « Zeitlupe » veut dire « Loupe du temps » ou le « Temps sous la loupe ». Non, en langue allemande, « Zeitlupe » signifie « Au ralenti ». Exemple: Un film au ralenti, se dit: « in Zeitlupe ».*
(Réd. — Merci pour cette observation.)

Ces augmentations...

*De M. F. Annen,
Le Mont-sur-Lausanne.*

C'est avec un grand intérêt que j'ai lu dans le numéro d'*"Aînés"* de juin, la chronique AVS de Paul-Armand Olivier, en particulier, la dernière phrase: « Quant à savoir s'il y a bien trop d'écart entre les petits et les gros rentiers, c'est là un problème à reprendre une autre fois... »

Pour ce qui me concerne, quoique recevant la rente de couple minimum ou presque, je suis très reconnaissant (mon épouse également), de recevoir cette somme chaque mois.

Il est juste que celui qui a payé une grosse cotisation reçoive une rente en conséquence. Cependant, la disproportion devient de plus en plus forte entre la plus petite et la plus grande rente. Il est incompréhensible qu'à chaque augmentation de cette rente, celle-ci soit calculée en %. En recevant cette année le 13^e mois, le rentier qui bénéficie de la plus grande rente encaissera pour ce mois, le double du plus petit. D'autre part, puisque la rente sera augmentée de 25 % à partir du 1^{er} janvier 1975, le couple qui reçoit par exemple 600 francs en recevra 150 de plus par mois, alors que celui qui en reçoit 1200, en recevra 300. Est-ce juste? Pour ce dernier, le rencherissement du coût de la vie est le même que pour le premier. Ne serait-il pas équitable,

pour chacun, que cette augmentation ne soit plus calculée en %, mais qu'une somme égale soit allouée à chaque rentier? De cette manière, les calculs administratifs seraient simplifiés. Celui qui reçoit la rente la plus haute bénéficie déjà d'une bonne situation financière et souvent, d'une bonne pension. Finalement, si les augmentations de la rente continuent à se faire périodiquement, celui qui bénéficie déjà d'une belle situation recevra dix fois plus que celui qui reçoit le moins, et qui souvent doit lutter pour nouer les deux bouts en se privant de beaucoup de choses. Qui paiera ce superflu énorme d'allocations? Le cotisant d'aujourd'hui? La question devrait se poser à nos autorités responsables.

Plaidoyer pour le Quatrième Age De Mme Ida Mermoud, Montreux.

C'est avec plaisir que je reçois votre journal. Avec plaisir et un peu de nostalgie, car c'est vraiment celui du Troisième Age, et au mien, 91 ans, peut-on encore prétendre appartenir à celui-ci... Dans votre mensuel, il est beaucoup question de courses, de rencontres, de voyages et de veuillages à harmoniser. Ce sont autant de sujets hors saison, hélas, pour moi.

Quoique d'esprit alerte et communicatif, je me sens bien seule, isolée dans mon Quatrième Age, regrettant que votre journal ne puisse combler le vide qui m'habite. Sans doute avez-vous d'autres personnes de 90 ans et plus parmi vos lecteurs. Alors, une page consacrée au Quatrième Age serait extraordinaire, et je sais que vous trouveriez quelque chose pour nous, aussi bien que vous le faites pour ces « jeunes » de 65 à 75 ans.

(Réd. — Décidément, le Quatrième Age écrit fort bien! Nos compliments à Mme Mermoud. Souhaitons-lui de trouver grâce à « Aînés » quelques amitiés qui lui permettront de remédier à sa solitude.)

BIBLIOGRAPHIE

« Ensemble »

Au chapitre de l'information sociale, une revue romande bimensuelle, « Ensemble », est un organe qui répond à l'intention d'encourager et de renseigner sur tous aspects de politique et d'action sociales. Par le choix de ses informations et l'importance des sujets traités, « Ensemble » se veut d'être une revue d'utilité publique en plus d'un journal qui sait condenser pour la publication des réflexions de divers spécialistes. Editée par l'Association « Ensemble » - L'Information d'Action Sociale. Ch. de Pré-Fleuri 6, 1000 Lausanne 13.